



11 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP056-2020

DEBUT DU DÉCONFINEMENT NATIONAL REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITES SUR SITE DANS LES QUATRE CENTRES DU CNES

Le déconfinement national débute ce lundi 11 mai. Le CNES, dont près de 90% des collaborateurs assurent leur mission en télétravail depuis le 16 mars, amorce une reprise progressive de ses activités sur site dans chacun de ses quatre centres. Le nombre de personnes de retour sur site est adapté afin de garantir leur sécurité, de poursuivre les activités stratégiques qui n'ont jamais cessé et de s'associer à l'effort collectif mis en œuvre à l'échelle du pays pour un déconfinement par étapes. Ce sont principalement les collaborateurs travaillant sur les projets prioritaires et sur les activités qui ne peuvent plus être télétravaillées, qui sont concernés. Les autres poursuivent le télétravail conformément aux consignes gouvernementales. Le port du masque étant obligatoire sur site, des masques sont distribués aux collaborateurs de retour et les gestes barrières sont également appliqués.

Une analyse a été menée au sein de chaque direction du CNES afin de définir les activités à reprendre sur site à partir du 11 mai, le personnel concerné et l'organisation du travail associée. Cet exercice a été réalisé au plus près du terrain, en prenant en compte les besoins opérationnels, les contraintes sanitaires et les situations personnelles des collaborateurs.

A propos du Siège à Paris Les Halles

L'ensemble des activités du Siège pouvant être mené à distance, le télétravail est largement maintenu. Sur site, les activités suivantes seront réalisées : présence adaptée de la Direction, direction des cellules de crise propres à chaque établissement et du bureau Défense, présence en rotation de la Direction des Affaires Juridiques et d'ArianeWorks. La présence moyenne sur site, tout personnel confondu, sera de l'ordre de 5% de l'effectif du Siège.

A propos de la Direction des Lanceurs à Paris Daumesnil

Les projets et les activités prioritaires de la Direction des Lanceurs, éligibles à une reprise sur site, sont les suivants : support pour la préparation des lancements en cours, projets Ariane 5 et Vega, contrôle de conformité pour les prochains lancements VV16 et VA253, vol de qualification et préparation du vol de démonstration de Kassav-1 sur VA253, développement d'Ariane 6 (support ESA, ELA4, contrôle de conformité), de Vega-C, de Callisto, de Themis au sein d'ArianeWorks et du CSG NG. La présence moyenne sur site, tout personnel confondu, sera de l'ordre de 10% de l'effectif de Daumesnil.

A propos du Centre Spatial de Toulouse (CST)

Les projets et les activités prioritaires du CST, éligibles à une reprise sur site, sont les suivants : les fonctions soutien de l'établissement, EyeSat, Climat 2020, campagne de ballons stratosphériques Strateole, Taranis, MMX, SVOM, Pharaon, MTB-2, NESS, activités relatives à la GSA, CERES, ANGELS, MicroCarb, CSO-2, IASI NG, Argos ainsi que les activités d'expertise de qualité de la mesure des missions opérées par le CNES. La présence moyenne sur site, tout personnel confondu, sera de l'ordre de 25% de l'effectif du CST.

A propos du Centre Spatial Guyanais (CSG)

Les projets et activités prioritaires du CSG, éligibles à une reprise sur site, sont les suivants : campagnes de lancement VV16 et VA253 avec les arrivées de missionnaires qui suivront une quatorzaine stricte, respectivement à partir des 11 et 25 mai, essai QM2 du propulseur P120C au BEAP, activités de maintien en conditions opérationnelles de la base, chantiers d'infrastructures Ariane 6 dont ELA4 avec l'arrivée des missionnaires qui suivront une quatorzaine stricte à partir du 25 mai, chantiers Titan, Odysée et Pandora, gestion de l'arrivée du navire MN Toucan, formation sauvegarde avec un nombre limité de personnes permettant le respect des distanciations sociales, mesures environnementales sur la base. La présence moyenne sur site, tout personnel CNES confondu, sera de l'ordre de 25% de l'effectif du CSG.

* * *

Dans le strict respect des consignes gouvernementales, le CNES prépare d'ores et déjà les étapes suivantes qui permettront de desserrer les contraintes et d'alléger le télétravail pour que tous ses collaborateurs puissent, à une échéance la plus proche possible, retrouver le lien avec leurs collègues sur leur lieu de travail.

CONTACTS

Pascale Bresson

Attachée de presse

Tél. 01 44 76 75 39

pascale.bresson@cnes.fr

Raphaël Sart

Attaché de presse

Tél. 01 44 76 74 51

raphael.sart@cnes.fr

[Photothèque et vidéothèque du CNES](#)

presse.cnes.fr